

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION
LILLE, 186, Rue de Paris
PARIS, 43, Bd Hausmann
JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

De Roubaix à Tourcoing

BUREAUX:
ROUBAIX : Téléphone 9-51
45, rue de la Gare, 45
TOURCOING : Téléphone 9-85
3, rue Fidèle Lehoucq
Directeur : Eug. GUILLAUME

M. ALBERT MAHIEU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR est venu hier en Flandre

Après avoir passé la matinée à Dunkerque et Rosendaël, où il rendait visite à ses concitoyens, il a présidé, l'après-midi, la manifestation agricole de Bergues

La première visite dans notre région de M. Albert MAHIEU, Ministre de l'Intérieur, a été hier pour ce coin de Flandre, qu'il représente au Parlement comme sénateur du Nord et au sein de l'Assemblée départementale, où ses collègues l'ont appelé à la présidence. C'était une tradition à laquelle ne manquait jamais M. Albert MAHIEU d'assister chaque année à l'importante manifestation d'élevage flamand qui se tient à BERGUES le dimanche des Rameaux.

Il avait également tenu à passer quelques heures parmi ses concitoyens de ROSENDAËL, dont il est le maire et ses amis s'approprièrent à le fêter par une de nos manifestations cordiales, familiales, dans la bonne tradition flamande. Un dîner frugal, la disparition subite du premier adjoint de Rosendaël, M. Arthur

maire et de nombreux maires des communes environnantes.

A DUNKERQUE

Dès son arrivée à Dunkerque, dans la nuit de samedi, par le rapide de Paris, M. Albert MAHIEU avait été salué par la Municipalité dunkerquoise, M. Charles VALENTIN, maire et ses adjoints, MM. Aayello, Dorp et Max Verleye.

Avant de se rendre à Bergues, le ministre tint, hier matin, à s'arrêter à Dunkerque, où à 11 h. 30, il fut reçu au Cercle « Nord », dont il est le président, réception tout à fait intime et privée.

A BERGUES

Les autos filèrent ensuite sur Bergues, où M. Albert Mahieu était l'hôte de la

LE DIMANCHE SPORTIF DANS NOTRE RÉGION



C'était hier la réouverture de l'Hippodrome du Bois de la Deûle, à Lambersart. Nos photos montrent en haut : La foule se pressant à la pelouse ; en dessous : L'arrivée du Prix du Printemps, qui fut gagnée de justesse par « Bad Maid », devant « Willy Martin ».

En bas, à gauche : Les vainqueurs du Cross-Country des Sociétés d'E.P. et de P.M. à Lambersart ; à gauche : VAN-COILLIE, du R.C. Hénil-Liétau, premier de la catégorie seniors ; à droite : DEFOSSEZ, de Sains-en-Gohelle, premier de la catégorie juniors.

À droite : Une phase du Match de Football qui mit aux prises hier sur le terrain de l'Avenue de Dunkerque, à Lille, l'U.S. Tourquennoise et l'O. Lille. Notre photo montre VARGA, inter-garçonne de l'O.L. menaçant la défense tourquennoise. — LIRE LES COMPTES RENDUS DE CES ÉPREUVES ET MATCH AINSI QUE CEUX DE TOUTES LES MANIFESTATIONS SPORTIVES D'HIÉR EN RUBRIQUE « SPORTS ».

UN ATTENTAT CRIMINEL ET MYSTÉRIEUX A FRETIN

Au moment de quitter son champ, un jeune cultivateur fut grièvement blessé par 2 coups de fusil tirés par un inconnu

La Pêvèle, pays ordinairement très calme, vient d'être troublée par une scène sanglante, une agression, dont un habitant de Fretin fut la victime.

Au crépuscule, alors que ce jeune cultivateur s'appropriait à quitter son champ, deux coups de feu, tirés à son endroit, éclatèrent soudain, blessant grièvement celui qui en était l'objet : Robert Foul-

la nuit le chef de gendarmerie de Pêvèle Marcq, M. Loin, et ses collaborateurs MM. Monier, Tricoen, Defrance, enquêtèrent sur les lieux, tant à Fretin qu'à Ennevelles, car c'est dans ce dernier village que se réfugia, ne fût-ce qu'un instant, le lâche meurtrier. Mais, rien, absolument rien, ne vint apporter quelque éclaircissement à l'affaire.



EN HAUT, à gauche : la victime, M. Robert FOUTRY ; à droite : Les représentants du Parquet de Lille prenant connaissance des rapports de la gendarmerie. — EN BAS : La ferme habitée par la famille FOUTRY-DUBUS à l'entrée de Fretin.

try, et meurtrissant non moins sérieusement le cheval qui l'accompagnait.

Quant à l'auteur de ce lâche attentat il resta, jusqu'à ce jour, inconnu, le voile du plus grand mystère recouvre l'affaire.

Le meurtrier a été vu

« Cet individu, que je ne connais pas est bel et bien celui qui, avant et après l'agression, a été rencontré par des habitants de Fretin ; M. Constant Desmazières, le « carton » de M. Thibaut ; M. Hague, cultivateur ; M. Louis Civet, le domestique du maire, M. Delesalle nous dit encore la victime.

M. Foutry a déclaré ne pas connaître son agresseur, MM. Desmazières, Hague, Civet, un quatrième témoin encore : M. Lafrange, ont vu cet homme mystérieux et lâche : coiffé d'une casquette rabattue sur les yeux, vêtu d'un long pardessus sombre, resté ouvert, marchant à tête basse, les mains dans les poches et qui, sous le manteau portait... l'arme du meurtre : un fusil de chasse à deux coups.

Eux non plus, les témoins, n'ont pu reconnaître l'agresseur. « Tout ce que je puis dire, précisait M. Civet, c'est qu'il était jeune ; 19 à 25 ans, assez fort, de taille moyenne, qu'il avait le parole « sèche » (il m'a dit Bonsoir et je lui ai répondu Bonsoir) ; il marchait très vite quand, avant le coup, je le rencontrai venant de la drève du château et se dirigeant vers le chemin de la Motte, vers le Moulin Pierre (paré de Tour- nali) ».

Des coups de feu

Malgré de violentes douleurs et une fièvre qui ne faisait que croître, M. Robert Foutry, un jeune gaillard de 28 ans, père de deux jolis bébés de 5 et 3 ans, voulait bien nous expliquer comment, à son avis, les « choses » s'étaient passées.

« Il était 18 h. 30 environ, nous dit la victime, quand après mon travail je m'apprêtais à reprendre le chemin du logis. Je venais de « rouler » mon champ situé au lieu dit les Filaires, entre Fretin et Ennevelles ; je posais le pied droit sur le harnais de mon cheval pour le monter quand soudain un coup de feu retentit et une formidable décharge de plombs vint me frapper en pleine poitrine. Sans hériter, j'enfourchai alors mon cheval qui, effrayé, partit au galop à travers la plaine, dans la direction du Moulin, quand une deuxième décharge, tirée à 25 mètres, atteignit subitement ma tête et m'atteignit à la poitrine et au bras droit. Naturellement je me rendis parfaitement compte que j'avais été particulièrement choisi et volontairement visé par l'individu dont l'entrevoisais difficilement la fuite à travers la brume ».

L'enquête

M. Foutry, après être rentré chez lui, exténué, ruisselant de sang, eut encore le courage, samedi, d'aller mettre le maire, M. Delesalle, au courant du lâche attentat dont il venait d'être l'objet. M. le docteur Gorisse, mandé d'urgence, constatât les blessures, tandis que par ailleurs, M. Herbin, le vétérinaire de Croisoy, examinât le cheval du cultivateur qui, à la tête et au poitrail, avait reçu une partie de la décharge de plombs.

Il sera nécessaire à M. Foutry d'être radiographié pour qu'on puisse se prononcer sur les conséquences de ses blessures. Quant au cheval, dont les naseaux ne forment plus qu'une plaie sanguinolente et dont les yeux resteront éternellement clos, il devra sans doute être abattu.

Durant toute la soirée et une partie de

(Lire la suite en deuxième page)



M. MAHIEU, Ministre de l'Intérieur, maire de Rosendaël, ayant à sa droite MM. Langeron, Préfet du Nord et Taviat, Sous-Préfet de Dunkerque et à sa gauche les conseillers municipaux de Rosendaël, se rendant au domicile de son premier adjoint, M. Arthur BERTELOOT, décédé subitement samedi soir.

BERTELOOT, décédé au cours de la nuit précédente, est venu assombrir la matinée que le Ministre avait consacré à sa petite commune.

M. Albert MAHIEU s'est rendu au domicile de son ami et collaborateur dévoué et a présenté à la famille ses sympathiques condoléances.

La réception à l'Hôtel de Ville de Rosendaël

Dès 9 heures, de nombreux habitants s'étaient groupés sur la place de l'Hôtel de Ville. En raison du décès du premier adjoint, il avait été entendu que la réception de M. Albert Mahieu serait toute simple, mais les enfants des écoles, les anciens combattants étaient quand même venus isolément pour saluer leur maire.

A 9 h. 30, trois autos s'arrêtèrent devant le perron de l'Hôtel de Ville. M. Albert Mahieu était accompagné de son chef de cabinet, M. Moreau-Neré, de MM. Langeron, préfet du Nord et Taviat, sous-préfet de Dunkerque ; Maurice Vincent, député du Nord ; C. Sauvrain, commissaire spécial ; M. Celsin, adjoint, entouré de ses collègues, MM. Bollenger et Verhaeghe et de membres de l'Administration Municipale, salua M. Albert Mahieu, qui après avoir serré les mains de quelques compatriotes, gagna la salle d'honneur.

M. CANSIS donna lecture de l'allocution que devait prononcer M. Berteloot. C'est un éloge discret des qualités éminentes du grand travailleur, du réalisateur ardent et opiniâtre que s'est toujours montré M. Albert Mahieu, dans tous les domaines d'une activité multiple.

M. LANGERON, préfet du Nord, s'associa à cet hommage de chaleureuse sympathie, félicitant la commune de Rosendaël d'avoir à sa tête un tel chef, dont les brillantes qualités dépassent le cadre d'une administration communale.

La réception à l'Hôtel de Ville de Rosendaël

La réception

M. VANDROY, maire de Bergues remercia le Ministre de l'honneur qu'il faisait à la cité flamande en lui accordant cette première visite, plus amicale qu'officielle. M. Paul FRANCKE, au nom de la Société d'Agriculture, s'associa à cet hommage rappelant avec quel intérêt M. Mahieu avait toujours suivi les manifestations agricoles de Flandre d'une façon générale et plus particulièrement la fête traditionnelle des Rameaux.



M. MAHIEU félicitant au cours de sa visite, au Concours de BERGUES, M. DIDIER, l'éleveur réputé, pour ses succès obtenus au Concours National de Paris.

Dans une improvisation familière,

M. Albert Mahieu fit un bel éloge de son premier adjoint, disparu aussi brutalement. Il eut des formules heureuses pour traduire les difficultés sans cesse accrues que connaissent les administrations communales. Il y eut beaucoup de bon sens, de doigté et de dévouement ; il faut d'union, d'entraide plus que jamais nécessaire dans la période critique que nous traversons.

Un bouquet de fleurs fut remis au Ministre de l'Intérieur par un de ses collègues du Conseil Municipal.

M. Mahieu se rendit ensuite à pied au domicile de M. Arthur Berteloot, 17, rue Jules Degré, où il se recueillit quelques instants devant la dépouille de son collaborateur et ami.

Il revint ensuite à la Mairie, où il s'entre-tint pendant une heure des affaires communales et reçut plusieurs fonctionnaires de Dunkerque, notamment MM. Broquaire, ingénieur en chef des Travaux du Port ; Letellier, ingénieur d'arrondissement ; Caron, inspecteur pri-

maire et de nombreux maires des communes environnantes.

M. MAHIEU exprima en quelques mots sa joie de se retrouver parmi des amis de toujours. Il revint sur la nécessité de la réforme urgente des finances communales et départementales. « Il faut, a-t-il déclaré, arriver à faire face aux nécessités de l'heure présente sans utiliser l'expédient trop facile d'augmenter les charges des contribuables qui sont déjà assez lourdes, trop lourdes. Le meilleur moyen, dans la période de crise aiguë que nous traversons serait d'arriver à donner du travail à ceux qui n'en trouvent plus dans nos usines. Seul un esprit de réalisation, sans faiblesse ni laisser-aller, nous permettra d'écartier le chômage pour nous restituer une activité normale ».

Après les vins d'honneur, M. Albert MAHIEU s'est rendu à pied à la salle du « Cheval Blanc », où il présida le dîner offert en son honneur. A l'heure des toasts, il renouvela ses appels à l'union et à la confiance. Il fit un éloge de la politique agricole poursuivie par M. Tardieu et dont la continuité, comme celle autrôite d'un Méline, est le meilleur garant de notre prospérité nationale.

Un peu après 18 heures, le Ministre

Six victimes de l'incendie de Saint-Denis

On donne les détails suivants sur le tragique incendie survenu à Saint-Denis, dont nous avons parlé hier :

Vers 3 h. 50, pour une cause en core inconnue, un incendie éclata dans un lanjar, 2, rue des Chaumettes, à Saint-Denis. Se communiquant rapidement à des basquements voisins, le feu vint attaquer une maisonnette où demeurent les époux Casiez, leurs trois enfants, Roger, Elisabeth et Maria, et leur petit-fils, âgé de six mois.

Brusquement réveillé par le crépitement des flammes, le fils aîné, Roger, âgé de 25 ans, dont la chambre est contiguë à la remise où s'était déclaré l'incendie, avait alerté ses parents. En grande hâte, les malheureux à demi-vêtus, s'élançèrent à travers les flammes qui les environnaient déjà et gagnèrent la rue.

Le malheur voulut que dans cette course, l'aînée des deux filles, Elisabeth, âgée de 15 ans, qui portait dans ses bras son jeune frère Albert, tombât soudain frappée à la tête par une poêle enflammée. L'enfant lui échappant des bras fut bientôt la proie des flammes ; on ne devait plus tard retrouver que son corps carbonisé.

Cependant, un gardien de nuit, M. Colombo, ayant aperçu les lueurs sinistres qui s'échappaient du brasier, avait alerté le commissaire de police et les pompiers de la localité. Bientôt ceux-ci accourus sur les lieux s'attaquaient courageusement au fléau, mais la légère maisonnette, construite en briques et bois, flambait tout entière. Ce n'est qu'au prix de longs efforts que le feu ayant épuisé ses aliments fut enfin maîtrisé et que le corps du malheureux bébé put être délogé.

Quant aux autres membres de la famille, tous plus ou moins grièvement brûlés, ils avaient été conduits aussitôt à l'hôpital municipal. Leur vie ne semble pas en danger, mais l'état du père et de sa fille Elisabeth, menacés de perdre la vue, est particulièrement inquiétant.

UN MONUMENT à Aristide BRIAND sera élevé à Cocherel



Le comité d'action vient d'arrêter la maquette (œuvre du statuaire Georges Bagnand) pour le monument d'Aristide Briand, qui sera élevé à Cocherel. Notre photo montre cette maquette.

qui laisse supposer qu'il ne s'agit que d'une simple manifestation.

Dis-sept personnes inculpées d'avoir participé l'an dernier à des attentats de ce genre ont été traduites samedi devant le tribunal.

A Fresnes, une jeune fille tenta de se suicider

Mlle Achilles Dubrulle, couturière, âgée de 19 ans, avait quitté ses parents il y a trois mois pour venir habiter une chambre garnie dans l'auberge de M. Chinel, rue Jean-Jaures, à Fresnes.

Hier, vers 10 h. du matin, l'hôtelier fut alerté par un coup de feu tiré dans la chambre de la jeune couturière.

La porte du logement ouverte, on trouva Mlle Dubrulle, grièvement blessée d'une balle de revolver dans le sein droit.

M. le docteur Louby, appelé d'urgence, prodigua ses soins à la jeune fille, mais réserva son diagnostic, car la balle ayant traversé le poulmon ne peut redouter une hémorragie interne.

Mlle Dubrulle était habillée, chapeauté, prête à sortir lorsqu'elle se tira le coup de revolver.

On suppose que c'est à la suite de chagrins intimes que, désespérée, elle voulut mettre fin à ses jours.

Le gendarmier de Condé, prévenu, procéda à une enquête.

UN ALCOOLIQUE TUA SA FEMME ET SE SUICIDA

Un terrible drame s'est déroulé, place Lalande à Saint-Dizier, dans un café-restaurant tenu par M. et Mme Mouriaux, diabolis depuis drux ans. Comme les enfants des cafetiers pénètrent dans la chambre de leurs parents, ils trouveront ceux-ci inanimés sur leur lit et baignant dans une mare de sang. Epouvânés, ils alertèrent les voisins et avertirent la police. L'enquête a permis d'établir que M. Mouriaux avait tué sa femme Bertin et sa femme, dans la nuit du 10 au 11 mars.

Nous avons dit qu'une casquette avait été trouvée sur les lieux du drame après la fuite de l'agresseur. Nous avons développé ce que furent les démarches des enquêteurs pour établir à qui cette coiffure avait pu appartenir. Il nous a été possible de relier certaines dispositions qui sont de nature à jeter quelques lueurs dans le mystère de cette agression.

Les inspecteurs de sûreté ont pu découvrir que la casquette avait appartenu à un sieur Victor Boulet qui est bien connu à l'Hôpital Saint-Sauveur.

Des infirmiers l'ont certifié, des malades l'ont nié. L'homme était introuvable. Il importait d'entendre ce Victor Boulet, de recueillir ses explications destinées à l'édification des enquêteurs.

M. Glorjan, juge d'instruction au Parquet de Lille lance samedi un mandat d'amener contre lui, non pas pour l'écrouer, mais pour l'interroger au sujet de la pièce à conviction autour de laquelle procède l'enquête.

CHUTE MORTELLE A ANZIN

Samedi, vers 11 h., l'ouvrier électricien Wulbaux, demeurant rue des Merlicans, était occupé à la réparation d'un palan électrique, quand soudain on le vit basculer et tomber la tête première sur le sol.

Relevé par des témoins de l'accident, il fut conduit à la clinique de l'usine où devant la gravité de la blessure le docteur ordonna son transfert à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes, où il blessé grièvement par des suites d'une fracture du crâne.

Après l'agression des époux Bertin

Victor BOULET s'est présenté à la mairie de Pernes-en-Artois et a fourni un alibi

La question n'était pas de considérer Boulet comme coupable, mais de le considérer comme témoin capital.

A la lecture de notre journal, où figurait la photographie du présumé coupable de l'agression, Victor Boulet qui se trouvait hier en son village natal, à Pernes-en-Artois (Pas-de-Calais), se rendit spontanément à la mairie et se présenta au député-maire de Pernes-en-Artois, M. Salmon, à qui il se fit connaître.

Il se déclara innocent de l'acte qu'il était soupçonné d'avoir commis et donna un alibi.

« Le soir de l'agression dont il s'agit, je travaillais à Pernes pour l'administration des Ponts et Chaussées. Son logeur aurait reconnu que Victor Boulet se trouvait en effet à Pernes-en-Artois ce jour-là.

Suivant l'information de notre correspondant de Saint-Pol-sur-Ternoise, ce qui nous tenons ces renseignements, la gendarmerie d'Ennevelles aurait appréhendé Victor Boulet pour le conduire à Lille.

Lille l'enquête va pouvoir progresser. La sûreté va donc connaître à qui appartenait la casquette et à qui elle fut remise ou donnée. Elle ne manquera pas non plus de vérifier l'alibi fourni par Victor Boulet. — F.

Pour nos Lectrices
NOTRE PAGE FÉMININE
EN QUATRIÈME PAGE

Pour nos Lecteurs
NOS PAGES SPORTIVES
EN 4^e, 5^e ET 6^e PAGES